

Mutuelle Communale

La santé au cœur de votre commune



France Mutuelle

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 85 ans, Groupe France Mutuelle défend les valeurs mutualistes, profondément ancrées dans notre fonctionnement quotidien et nos choix stratégiques. À l'écoute de nos adhérents, nous mettons notre expertise au service d'une protection santé et prévoyance adaptée à tous les besoins.



Notre métier

Concevoir et proposer des solutions santé et prévoyance adaptées aux besoins des particuliers, des entreprises comme de nos partenaires.

Notre expertise

Le savoir-faire et le professionnalisme de nos équipes permettent aujourd'hui à France Mutuelle de proposer des services innovants et différenciants pour compléter les gammes de produits.

Nos atouts

Indépendante et à taille humaine, France Mutuelle dispose de moyens humains et financiers permettant d'être un acteur performant et reconnu en matière de protection sociale.

Notre engagement

L'humain et la solidarité sont au cœur de nos actions : nous œuvrons chaque jour en faveur du bien-être de chacun et dans l'intérêt de tous.



L'offre réservée aux habitants de votre commune

Dans un contexte où le renoncement aux soins est encore fréquent, prendre soin de la santé et du pouvoir d'achat des administrés sont devenus une priorité de la politique sociale pour beaucoup de communes en France.

Votre municipalité a pris la décision de vous faire bénéficier d'une offre de complémentaire santé négociée, adaptée aux besoins spécifiques de chacun, permettant ainsi de pallier aux inégalités sociales de santé.

Tous les habitants peuvent y souscrire, sans questionnaire médical, sans condition ni d'âge, ni de ressource, ni de situation professionnelle.

À votre tour, rejoignez les nombreux administrés des villes et villages de France qui bénéficient des garanties et des services de qualité proposés par Groupe France Mutuelle.



MCO



5 niveaux de garanties responsables et solidaires

Des prestations essentielles couvertes sans reste à charge



Pas de délai d'attente, ni de limite d'âge

Prise en charge immédiate pour toutes les prestations



Une protection juridique santé

Une équipe de juriste à votre disposition en cas de litiges



Un accompagnement au quotidien

Des interlocuteurs dédiés pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller

MCO

Garanties exprimées dans la limite des frais réellement engagés en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, excepté pour les prestations exprimées en euros, en PMSS ou en frais réels. Sauf mentions contraires, les actes non pris en charge par la Sécurité sociale ne donnent pas lieu à remboursement. Délivrées dans les limites fixées par l'article L.871-1 du code de la Sécurité sociale et par ses décrets d'application.

Prestations y compris Sécurité sociale.

MCO
Essentiel

MCO 1

MCO 2

MCO 2+

MCO 3

SOINS COURANTS

Honoraires médicaux					
Généraliste et spécialiste - DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	130%	150%	200%
Généraliste et spécialiste- hors DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	110%	130%	180%
Actes d'imagerie, actes techniques médicaux et d'échographie - DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	130%	150%	200%
Actes d'imagerie, actes techniques médicaux et d'échographie - hors DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	110%	130%	180%
Actes médicaux réalisés en cabinet - DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	130%	150%	200%
Actes médicaux réalisés en cabinet - hors DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	110%	130%	180%
Médicaments	100%	100%	100%	100%	100%
Prescrits mais non pris en charge par la Sécurité sociale ⁽²⁾	-	-	-	30 €	30 €
Forfait pilule contraceptive non pris en charge par la Sécurité sociale ⁽²⁾	-	-	50 €	50 €	50 €
Analyses et examens de laboratoire	100%	100%	130%	150%	200%
Honoraire paramédicaux	100%	100%	130%	150%	200%
Forfait location courte durée fauteuil roulant 100 % santé ⁽⁴⁾	Sans reste à charge				
Prothèses capillaires Classe I et II 100% santé ⁽⁴⁾	Sans reste à charge				
Matériel médical (hors 100 % santé)	100%	100%	130%	150%	200%
Frais de transport	100%	100%	100%	100%	100%
Séances de psychologue prises en charge par la Sécurité sociale	100%	100%	100%	100%	100%
Soins à l'étranger	Sécurité sociale + 25% (min 100%)				

HOSPITALISATION

Honoraires					
Chirurgien et anesthésiste - DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	130%	150%	200%
Chirurgien et anesthésiste - hors DPTM ⁽¹⁾	100%	100%	110%	130%	180%
Participation forfaitaire, actes techniques supérieurs à 120 euros	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Forfait journalier hospitalier sans limitation de durée ⁽³⁾	100% Frais Réels				
Frais de séjour	100%	100%	100%	100%	100%
Chambre particulière					
En médecine ou chirurgie par jour, 30 jours par an	-	-	50 €	60 €	70 €
En maternité par jour, sans limitation de durée	-	-	50 €	60 €	70 €
Lit accompagnant Enfant âgé de - de 12 ans, par jour, 20 jours par an	-	-	-	10 €	20 €
Frais de location de TV par jour limité à 72 € par hospitalisation	-	-	-	2 €	2 €

DENTAIRE

Soins et prothèses 100% santé ⁽⁴⁾	Sans reste à charge				
Soins (panier à tarifs libres ou maîtrisés)	100%	100%	100%	100%	100%
Prothèses (paniers à tarifs libres ou maîtrisés), par prothèse, y compris Inlay/Onlay*	100%	150%	250%	325%	400%
Non pris en charge par la Sécurité sociale					
Implantologie par implant*	-	-	-	250 €	400 €
*Plafond annuel prothèses et implants (au-delà, remboursement limité à TM + 25% de la base de remboursement)	-	1 350 €	1 350 €	1 500 €	1 800 €
Orthodontie					
Prise en charge par la Sécurité sociale sur la base d'un semestre	100%	150%	200%	225%	250%
Non prise en charge par la Sécurité sociale, par semestre	-	-	-	200 €	400 €

MCO
Essentiel

MCO 1

MCO 2

MCO 2⁺

MCO 3

OPTIQUE

Equipement 100% santé ⁽⁴⁾	Sans reste à charge				
Monture et verres – remboursement monture limité à 100 € ⁽⁵⁾					
Monture + 2 verres simples	100%	140 €	190 €	270 €	350 €
Monture + 1 verre simple + 1 verre complexe	100%	170 €	210 €	300 €	400 €
Monture + 1 verre simple + 1 verre très complexe	100%	190 €	230 €	330 €	430 €
Monture + 2 verres complexes	100%	200 €	230 €	340 €	450 €
Monture + 1 verre complexe + 1 verre très complexe	100%	220 €	250 €	360 €	480 €
Monture + 2 verres très complexes	100%	240 €	270 €	400 €	510 €
Suppléments et prestations optiques	Sans reste à charge				
Lentilles					
Prises en charge par la Sécurité sociale ⁽²⁾	100%	Sécurité sociale + 50 €	Sécurité sociale + 100 €	Sécurité sociale + 125 €	Sécurité sociale + 150 €
Non prises en charge par la Sécurité sociale ⁽²⁾	-	50 €	100 €	125 €	150 €
Chirurgie réfractive non prise en charge par la Sécurité sociale, par œil	-	-	-	200 €	350 €

AIDES AUDITIVES

Equipement 100% santé ⁽⁴⁾	Sans reste à charge				
Accessoires auditifs	100%	100%	130%	150%	200%
Audio-prothèses par oreille ⁽⁶⁾	Sécurité sociale + 40%	Sécurité sociale + 40%	130%	150%	200%

CURES

Cure thermique – Traitement	-	-	-	100%	100%
Cure thermique – Voyage et hébergement, par an et par bénéficiaire ⁽²⁾	-	-	-	RSS + 100 €	RSS + 200 €

PRÉVENTION

Non prise en charge par la Sécurité sociale					
Ostéopathe, chiropracteur, ergothérapeute, psychomotricien, psychothérapeute, psychologue, pédicure-podologue, diététicien, étio-pathe, sport sur ordonnance, par acte ^{(7) (8)}	-	-	30 € (max. 90 € / an)	40 € (max. 120 € / an)	50 € (max. 150 € / an)
Forfait sport	-	10 €	20 €	30 €	40 €
Ostéodensitométrie osseuse par examen	-	23 €	23 €	23 €	23 €
Vaccins ⁽²⁾	-	20 €	20 €	30 €	50 €
Assistance ⁽⁸⁾	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Téléconsultation médicale ⁽⁸⁾	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Protection juridique santé ⁽⁸⁾	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse

PARTICIPATION

Allocation forfaitaire maternité par enfant ou jumeaux, si mère inscrite	-	-	-	150 €	250 €
--	---	---	---	-------	-------

⁽¹⁾ Le DPTM (dispositif de pratique tarifaire maîtrisée) regroupe l'OPTAM (Option pratique tarifaire maîtrisée) et OPTAM-ACO pour les chirurgiens, les anesthésistes et les obstétriciens. Ce dispositif signé entre l'Assurance Maladie et des médecins engage à une limitation des dépassements d'honoraires et à une amélioration du remboursement par la Sécurité sociale et par la mutuelle. Pour savoir si votre médecin a pris part à ce dispositif, connectez-vous sur le site <https://annuaire.sante.ameli.fr>

⁽²⁾ Montant maximum par année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

⁽³⁾ Le forfait journalier n'est pas pris en charge au sein des établissements médico-sociaux.

⁽⁴⁾ Tels que définis réglementairement. Le 100% Santé vous permet de bénéficier d'un panier de soins sans reste à charge, après remboursement de l'Assurance Maladie et de la mutuelle. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ce panier, les remboursements se feront selon le niveau de garantie choisi à la ou aux ligne(s) suivante(s), à l'exception du forfait de location de fauteuil roulant 100 % Santé.

⁽⁵⁾ Les montants de remboursements couvrent les frais d'acquisition engagés, par période de prise en charge de 2 ans pour un équipement composé de 2 verres et d'une monture. Ils incluent la participation de l'assurance maladie. Le délai entre deux prises en charge peut être réduit dans les conditions définies dans le règlement mutualiste ou la notice d'information. Verres simples : verres simples foyer dont la sphère est comprise entre -6,00 et -0,00 et dont le cylindre est inférieur ou égal +4,00 ; ou dont la sphère est positive et dont la somme « sphère + cylindre » est inférieure ou égale à 6,00. Verres complexes : tous les autres verres.

⁽⁶⁾ Par période de prise en charge de 4 ans par oreille et par bénéficiaire et dans la limite d'un plafond de 1700 € par aide auditive.

⁽⁷⁾ Pour la chiropraxie et l'ostéopathie, prise en charge uniquement des soins réalisés par des praticiens ou sages-femmes inscrits au Répertoire RPPS. Pour l'étiopathie, prise en charge uniquement des soins réalisés par les praticiens inscrits au Registre National des Etiopathes (RNE).

⁽⁸⁾ Voir conditions dans la notice d'information relative au contrat et remise lors de l'adhésion. Ce document est également disponible sur simple demande.

Cotisations mensuelles 2026 / 2027

Toutes taxes comprises*

	MCO Essentiel	MCO 1	MCO 2	MCO 2 ⁺	MCO 3
Jusqu'à 30 ans	Adhérent seul	31,11 €	35,74 €	57,74 €	78,41 €
	Adhérent + 1 enfant	45,74 €	52,56 €	94,40 €	124,40 €
	Adhérent + 2 enfants et +	58,99 €	67,78 €	114,83 €	154,23 €
	Couple	55,80 €	64,12 €	114,44 €	154,41 €
	Famille (2 adultes + 1 enfant et +)	69,80 €	80,23 €	161,02 €	202,28 €
De 31 à 40 ans	Adhérent seul	34,89 €	40,10 €	62,19 €	83,15 €
	Adhérent + 1 enfant	54,30 €	62,40 €	98,67 €	129,57 €
	Adhérent + 2 enfants et +	67,81 €	77,96 €	119,60 €	156,78 €
	Couple	62,38 €	71,68 €	121,90 €	157,53 €
	Famille (2 adultes + 1 enfant et +)	96,64 €	111,08 €	164,41 €	209,88 €
De 41 à 50 ans	Adhérent seul	37,89 €	43,59 €	67,51 €	89,39 €
	Adhérent + 1 enfant	59,00 €	67,80 €	108,24 €	138,87 €
	Adhérent + 2 enfants et +	73,94 €	82,63 €	125,91 €	161,97 €
	Couple	67,99 €	85,13 €	132,41 €	168,25 €
	Famille (2 adultes + 1 enfant et +)	105,02 €	120,74 €	172,90 €	217,14 €
De 51 à 60 ans	Adhérent seul	43,07 €	49,52 €	73,37 €	97,15 €
	Adhérent + 1 enfant	67,04 €	77,05 €	113,91 €	149,31 €
	Adhérent + 2 enfants et +	81,96 €	94,20 €	132,54 €	170,47 €
	Couple	84,18 €	96,74 €	143,93 €	182,89 €
	Famille (2 adultes + 1 enfant et +)	119,35 €	137,20 €	182,00 €	228,57 €
De 61 à 70 ans	Adhérent seul	50,67 €	58,27 €	81,53 €	105,61 €
	Adhérent + 1 enfant	78,88 €	90,66 €	126,57 €	162,30 €
	Adhérent + 2 enfants et +	87,45 €	100,47 €	139,51 €	185,30 €
	Couple	99,02 €	113,82 €	159,93 €	198,79 €
	Famille (2 adultes + 1 enfant et +)	140,41 €	161,40 €	202,22 €	245,76 €
71 ans et +	Adhérent seul	55,73 €	64,05 €	89,70 €	118,63 €
	Adhérent + 1 enfant	86,74 €	99,69 €	133,51 €	180,95 €
	Adhérent + 2 enfants et +	96,15 €	110,53 €	153,46 €	209,77 €
	Couple	109,23 €	125,53 €	175,84 €	224,79 €
	Famille (2 adultes + 1 enfant et +)	154,46 €	177,54 €	222,43 €	277,84 €

* Les tarifs pourraient être revus en cas de modifications des prestations de la sécurité sociale, et toutes modifications fiscales et sociales

Nos services



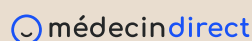
L'assistance au quotidien

Dans le souci de toujours mieux vous accompagner, particulièrement dans les moments de la vie où vous en avez le plus besoin, France Mutuelle a conclu un partenariat avec Filassistance.

Une aide à la personne

En fonction de votre situation et de vos besoins, l'équipe pluridisciplinaire de Filassistance convient avec vous des prestations les mieux adaptées et se charge de leur mise en place : acheminement des médicaments, livraison de courses, garde des enfants, assistance aux devoirs, aide ménagère...

Les services de santé à distance



Téléconsultation

Retrouvez la téléconsultation médicale dans tous nos contrats. Vous pourrez échanger, à tout instant avec un professionnel de santé, via le service MédecinDirect.

Son fonctionnement

L'équipe médicale de MédecinDirect intervient comme un élément clé dans le parcours de soins et soutient la médecine de terrain.

Elle conseille, oriente, prévient, rassure, alerte, corrige, aide à accepter un traitement, apporte son soutien professionnel à un patient et si besoin, peut délivrer un diagnostic et une ordonnance.



Un deuxième avis médical

L'équipe médico-psycho-sociale de Filassistance se tient à votre écoute pour vous apporter des réponses à vos questions notamment via la délivrance d'un 2^{ème} avis médical par des experts en cas de décision médicale importante.

En cas de découverte d'une pathologie médicale sérieuse ou de diagnostic nécessitant une intervention chirurgicale délicate, ce service permet d'accéder à un haut niveau d'expertise médicale. À partir des données transmises par le malade, ce service permet d'obtenir sous 7 jours un second avis.



Réseau de soins

Accédez à un réseau de professionnels de santé qui vous proposent des produits et services de qualité à des tarifs encadrés et négociés en **optique, dentaire et en audioprothèse**.

Les engagements Optilys

Parce que l'amélioration de votre prise en charge est notre objectif, nous vous permettons de profiter de tarifs privilégiés et services préférentiels en vous rendant chez l'un des partenaires du réseau Optilys.

- ① Vous permettre de diminuer vos dépenses de santé
- ② Vous assurer des soins de qualité
- ③ Vous informer et vous conseiller sur les solutions les plus adaptées à vos besoins de santé

 France Mutuelle met à votre service un service de géolocalisation pour connaître les professionnels de santé pratiquant le tiers payant.



Protection juridique santé

Face à une agression, une erreur médicale ou encore une atteinte à votre intégrité morale, Cfdp vous facilite le règlement des litiges par un dialogue avec la partie adverse et toujours dans le respect de vos intérêts.

Des valeurs humaines

L'assurance de Protection Juridique Santé vous apporte une information juridique, vous protège des litiges dans le cadre de votre vie privée et défend vos intérêts devant les tribunaux, que ce soit en défense ou en recours.

Nos juristes de proximité vous apportent au quotidien de l'information, assurent le règlement de vos litiges dans un cadre amiable. Enfin si une procédure judiciaire est nécessaire, nous intervenons en règlement des frais de justice et honoraires de votre avocat.



Gardez la forme !

Tous les matins, ça bouge sur HappyVisio, testez et choisissez les activités sportives que vous préférez : pilates, stretching, yoga, qi gong, dancing... Et si les horaires ne vous conviennent pas les ateliers restent disponibles en replay.

Des visioconférences interactives avec HappyVisio

HappyVisio vous propose également en ligne, en direct ou en replay, de nombreuses conférences abordant des thématiques de santé, de bien-être, ainsi que des conseils sur la vie au quotidien.

Pour tester, il suffit de vous connecter !



Deafi, une aide aux malentendants

Proche de ses adhérents, Groupe France Mutuelle souhaite le rester en toutes circonstances. C'est pourquoi, attentive aux besoins de nos adhérents qui souffrent de difficultés d'audition ou de surdité, notre mutuelle a mis en place un service d'accueil téléphonique personnalisé.

Simple d'accès et facile d'utilisation, il leur permet de communiquer sans souci avec notre service Relation Adhérents, à l'égal de tout autre adhérent.



Aide à domicile pour personnes âgées

Accédez à un service spécialisé d'aide à domicile à des tarifs négociés et bénéficiez de l'expertise des équipes de Ouihelp pour accompagner votre proche au quotidien.

Le soutenir : Aide à la toilette, présence de nuit, aide au lever et coucher

Le stimuler : Sorties et loisirs, compagnie, stimulation

L'assister : Aide aux courses, aide-ménagère, préparation des repas

L'aider : Alzheimer / Parkinson, handicap, sortie d'hospitalisation, rééducation

Nos avantages



Actions culturelles

Chaque mois France Mutuelle vous invite à un spectacle (théâtre, cinéma, etc...) en région parisienne et vous propose des tarifs préférentiels pour de nombreux autres événements culturels.

Des soirées ouvertes à tous

- ① Retrouvez le programme culturel sur votre espace adhérent.
- ② France Mutuelle propose aussi une pièce de théâtre sans sortir de votre salon, en vous connectant tout simplement à votre espace adhérent.



Magazine France Mutuelle

S'informer sur l'actualité santé

Cap sur *l'info santé* et la culture avec le magazine trimestriel France Mutuelle.

Être adhérent France Mutuelle ce n'est pas seulement adhérer à une complémentaire santé, c'est aussi bénéficier d'un magazine santé de qualité.

Indépendant et réalisé par les équipes de France Mutuelle et des journalistes, ce magazine décrypte toute l'actualité santé et sociétale.

Il est adressé gratuitement tous les trimestres et est disponible sur l'espace adhérent.



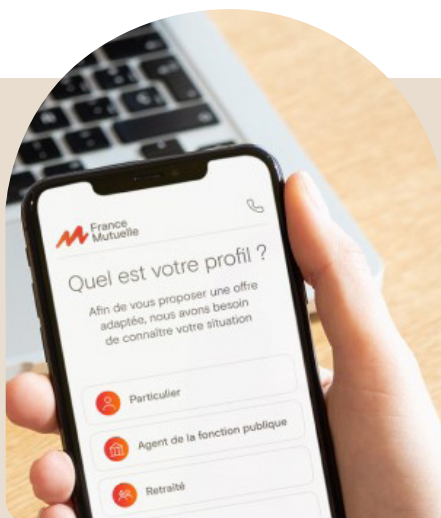
Résidence à Menton

En plein cœur de Menton et à quelques pas des plages, France Mutuelle accueille ses adhérents toute l'année dans ses appartements et studios.

Notre offre privilégiée

Située entre la vieille ville et la plage, la résidence Châteauneuf bénéficie d'une localisation idéale pour visiter Menton (06).

Studios ou appartements en plein cœur de ville et à quelques pas des plages, à tarif spécial adhérent. Une destination vitaminée entre mer et montagne !



Espace adhérent

France mutuelle vous permet de gérer votre complémentaire santé avec un espace sécurisé et personnalisé pour mieux répondre à vos besoins.

- ✓ Retrouvez le suivi de vos remboursements
- ✓ Transmettez un devis ou une facture
- ✓ Accédez au détail de votre contrat
- ✓ Téléchargez votre carte de tiers payant

Application mobile



Accédez à toutes vos informations, où que vous soyez, grâce à l'application mobile !

Véritable prolongement de votre espace adhérent, retrouvez toutes les fonctionnalités sur votre smartphone, à n'importe quel moment.



Faisons connaissance !

Nos conseillers sont
à votre écoute



Par téléphone

09 77 42 43 49 (Appel non surtaxé)



Par mail

mutuellecommunale@francemutuelle.fr



Via notre site internet

www.francemutuelle.fr



Par courrier

10, rue du 4 septembre 75002 Paris



Groupe France Mutuelle, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité / SIREN 784 492 084
Siège opérationnel : 10 rue du 4 Septembre - CS 11601 - 75089 Paris cedex 02 / Siège social : 56 rue de Monceau 75008 Paris.

Document non contractuel - Janvier 2026

